



PORTS - LOCATION DES INFRASTRUCTURES

Pour les pêcheurs professionnels, réduction de 50% des taxes énumérées ci-dessous.

			Hivernage (40%)
Taxes d'amarrage annuelle (TVA 7,7%)			
Catégorie 1, bateau jusqu'à 10 m ²	Résident	215,40	86,15
	Externe	376,95	150,80
Catégorie 2, bateau jusqu'à 15 m ²	Résident	430,80	172,30
	Externe	646,20	258,50
Catégorie 3, bateau jusqu'à 20 m ²	Résident	646,20	258,50
	Externe	1'077,00	430,80
Catégorie 4, bateau jusqu'à 25 m ²	Résident	1'077,00	430,80
	Externe	1'561,65	624,65
Catégorie 5, bateau jusqu'à 33 m ²	Résident	1'346,25	538,50
	Externe	1'938,60	775,45
Catégorie 6, bateau dès 34 m ²	Résident	52,80	21,10
Prix par m²	Externe	75,40	30,15
Taxe d'eau, forfait annuel (non soumis TVA)		6,00	
Coffres et baraques (non soumis TVA)			
Par m ² et par an	Résident	20,00	
	Externe	30,00	
Etendage de filets (non soumis TVA)			
Par m ² et par an		4,00	

Cabines et niches (TVA 7,7%)

Niches, par an	Résident	37,70
	Externe	53,65
Cabines, par an	Résident	215,40
	Externe	306,95
Compteurs électriques (TVA 7,7%)		
Taxe annuelle	Résident	64,60
	Externe	91,55
Consommation, par kWh		0,30
Utilisation de la grue (TVA 7,7%)		
Jusqu'à 1 tonne	Résident	33,00
	Externe	44,00
Par tonne supplémentaire	Résident	33,00
	Externe	44,00
Mâtage ou démâtage d'un bateau	Résident	33,00
	Externe	44,00
Engagement du garde-port	Par heure	90,00